

PROBLÈMES DE NOTRE TEMPS...

Les remous qui secouent le Mouvement Syndical ont eu des répercussions profondes à Force Ouvrière.

Le syndicalisme est à un tournant de son Histoire. Amputé par les politiciens de sa partie gestionnaire qui fait son originalité et qui lui permet de dépasser l'actualité, on l'a vu au cours de la dernière crise politique, désemparé et à la remorque des partis qui, après s'être nourris de sa substance le rejette vers un corporatisme étroitement alimentaire. Et les centrales ouvrières, qui pourtant dont leur charte ont inscrit la suppression du salariat, ne trouvèrent pour riposter aux menaces que le référendum faisait peser sur les libertés que l'alignement sur ces vieux partis fourbus et sur les politiciens qui les animent et que le pays dans un hoquet de dégoût vient de vomir.

Mais pour ces politiciens aux abois, cette plate soumission n'est qu'un premier pas vers la vassalisation du Syndicalisme et son intégration à l'appareil d'État! Quel État? L'État qu'ils espèrent diriger eux-mêmes, lorsqu'ils auront levé l'hypothèque que de Gaulle fait peser sur la politique du pays. Et cela nous vaut cette attitude comique, si elle n'était écœurante, de gens partisans de l'indépendance syndicale envers l'État lorsqu'ils sont dans l'opposition politique et de l'intégration syndicale dans l'État, lorsque leur parti est au pouvoir. Et c'est ce qui explique la position de la CFTC, qui a pris le vent qui pousse la démocratie chrétienne vers le pouvoir dans tous les États de l'Europe occidentale et qui réclame la présence des syndicalistes au sein d'un Sénat rénové; c'est ce qui explique la réserve de la CGT pour qui l'intégration ne peut se faire que dans un état communiste; c'est ce qui explique la position contre l'intégration prise par le dernier CCN de Force Ouvrière, où l'appareil ne nous avait pas habitués à un purisme si sourcilieux, car les politiciens qui n'ont pas renoncé à asservir cette centrale voient à travers les derniers événements politiques les délices du pouvoir s'éloigner pour quelques années.

Examiner ces poussées de fièvre à travers Force Ouvrière est riche en enseignement pour un militant de cette centrale car les courants politiques qui s'en disputent l'hégémonie sont plus nombreux que dans les autres organisations syndicales et s'équilibrent, ce qui y garantit une liberté d'expression plus grande et nous donne une image plus complète des intrigues qui ont pour but de vider le syndicalisme de ses revendications de structures au profit d'écoles socialistes plus ou moins bâtarde pour qui le gros œuvre consiste surtout à s'emparer de l'État pour y abriter leur appareil et leur clientèle et les soustraire aux bourrasques économiques.

LA MINORITÉ «FORCE OUVRIÈRE»

Le dernier Congrès Confédéral Force Ouvrière avait vu se dégager une minorité substantielle. Réaction contre la mollesse de l'appareil syndical «*qui jouait deux tons trop bas*», réaction contre l'intégration à l'État à travers le Conseil économique, la Commission du IV^{ème} plan, etc...

Cette minorité, qui s'est organisée vient au cours d'une conférence de presse de définir clairement ses objectifs. De nouveau elle a mis l'accent sur sa volonté de redonner de la vigueur à l'organisation sclérosée par une bureaucratie bonasse mais statique. Elle s'est affirmée contre l'intégration du syndicalisme à l'État. Elle a proclamé sa volonté de travailler dans le cadre de l'organisation envers laquelle elle a précisé son attachement. Elle a affirmé que son but ne consistait pas à changer les hommes en place mais à changer leurs méthodes de travail enfin elle a expliqué que beaucoup d'efforts consentis pour gérer les affaires de l'État seraient mieux employés à gérer les affaires des travailleurs.

Peut-on dire que les efforts méritoires d'éclaircissement de la minorité seront suffisants pour éviter la politisation et l'étatisation de Force Ouvrière et des autres organisations syndicales que les «*Jeunes syndicalistes*» préparent? Je dis nettement que je ne le crois pas et je veux dire pourquoi.

La minorité au cours du référendum s'est nettement prononcée pour le NON. Avec des attendus qui se veulent syndicalistes, bien sûr, et qui essayent de placer le NON en dehors de son contexte politique. Mais en cette circonstance ce qui est grave ce n'est pas qu'elle se soit laissée entraîner sur le terrain où de Gaulle et les partis avaient décidé de vider leur querelle, ce qui est grave c'est que devant des soubresauts qui touchaient la structure de la société, la minorité n'ait trouvé pour recours qu'un recours politique. Et cela n'a été possible que parce que la minorité ne se réclame que d'un activisme purement revendicatif. Action dure, incisive, si l'on veut, mais action entachée du même péché originel que celle de la majorité, action de démission vis-à-vis du syndicalisme de structure, du syndicalisme gestionnaire, action d'une minorité qui toutes les fois que la revendication de salaires est dépassée se tourne, comme la majorité, vers des partis plus purs, plus révolutionnaires, peut-être, mais chargés de prendre le relais. Et il est singulier de voir que dans toutes leurs interventions, les minoritaires, quelle que soit leur virulence ne posent jamais les problèmes autrement qu'à travers les revendications mineures. Il faut bien le constater, les limites que s'est tracées la minorité peuvent freiner la politisation du mouvement syndical envers tel ou tel parti, mais elle est pour l'instant hors d'état de faire jouer au syndicalisme le rôle que sa charte peut prétendre lui faire jouer.

OPPOSITION DE SA MAJESTÉ ET RÉVOLUTION DE PALAIS

Au dernier Comité National Confédéral, Bothereau pouvait s'écrier, parlant de la minorité «*qu'il s'agissait là d'un commando sans responsabilités militantes*». Il semble que pour Bothereau la responsabilité militante n'existe qu'à un certain niveau. Dans son esprit, être responsable d'un syndicat, d'une section d'entreprises, d'une union départementale est insuffisant. Peut-être faut-il apparemment pour faire «*le poids*» être au moins membre du *Conseil économique*, avoir ses entrées aux déjeuners de la *Présidence du Conseil* ou postuler une place au *Bureau International du Travail*. Mais Bothereau a du être comblé, car justement, à ce CCN une autre minorité s'est révélée. Une minorité bien, celle-là, composée de personnages consulaires, tous au moins secrétaires de Fédération ayant l'aval de secrétaires confédéraux. Des notables du Syndicalisme, n'est-ce pas? De ceux auxquels Bothereau doit ses différents septennats, qui commencent à s'inquiéter du vieillissement du «*pape*» et qui cherche un successeur qui, en rafraîchissant la direction, laissera en place l'appareil auquel ils appartiennent depuis la scission. Minorité qui rejoint une autre plus ancienne dont le programme se composait de mots sonores et vengeurs, minorité intransigeante sur les problèmes de troisième ordre et qui, chose bizarre, et par hasard, se retrouvait toujours au côté du secrétaire général confédéral toutes les fois qu'une option essentielle se présentait au syndicalisme, minorité de Sa Majesté.

Minorité de sa Majesté, Révolution de palais, on voit alors poindre l'ombre d'un parti dont il faut bien dire le nom et qui agite par ses deux ailes, l'une animée par Mollet et l'autre animée par Gazier, le parti socialiste, SFIO.

LE PARTI SOCIALISTE DANS FORCE OUVRIÈRE

Au dernier CCN, on a beaucoup tonné contre le PSU et il est vrai que la scission socialiste a introduit dans notre organisation un élément supplémentaire de confusion. On a beaucoup moins parlé de la SFIO, et c'est un oubli que je me fais un plaisir de réparer. Disons tout de suite que l'emprise du parti socialiste n'est en rien comparable à celle du parti communiste, qui pèse sur la C.G.T. comme une chape de plomb. Mais pourtant il est certain que l'appareil de Force Ouvrière est dans les mains de militants socialistes tolérants, c'est vrai, mais qui faussent au profit de leur parti le jeu de l'organisation syndicale. On l'a bien vu lorsque cet appareil s'est opposé de tout son poids à l'unité d'action indispensable à la défense des revendications et soyons sûrs qu'aujourd'hui que cette unité vient d'être réalisée, non pas pour défendre nos salaires mais pour défendre celui des députés de ce parti, les socialistes se montreront plus conciliants. Mais c'est probablement dans les U.D. de provinces que l'action politique du parti socialiste se fait le plus sentir. Presque partout les dirigeants sont choisis parmi ses retraités ou contrôlés par le paquet de mandats qu'ils détiennent. Il ne s'agit d'ailleurs pas de remettre en question la présence des socialistes dans les syndicats, mais de les obliger à choisir nettement entre leur activité politique et leur activité syndicale. A ce sujet, on doit remarquer que trop souvent des responsables de F.O. sont candidats de leur parti dans des élections politiques. Ils n'abandonnent leurs fonctions syndicales qu'une fois élus. Il serait bon que le choix leur soit imposé avant et que l'acte de candidature soit en même temps un acte de démission de leur responsabilité.

QUELQUES PERSPECTIVES DE RENOUVEAU DU SYNDICALISME

Il est de bon ton dans un certain milieu de s'affirmer «*Jeunes syndicalistes*», ce qui immédiatement vous donne le droit de rejeter les vieilleries comme la lutte des classes, la suppression du salariat et de prôner

des idées «force», comme emboîter le pas derrière un parti centenaire et singulièrement plus vieux que la Charte d'Amiens, de postuler une place au Sénat, ou dans l'État, ces organismes de première fraîcheur ou de pénétrer au côté des jeunes patrons dans une «nouvelle classe» qui se crée, qui sait, et qui au nom de son savoir, prétend à la direction de la société et au profit qui en découle. Idée comme on le voit neuve dont l'origine remonte à l'homme qui, le premier, en faisant éclater un morceau de silex, a débuté «ce qui serait l'Industrie». Dans certains cas, on baptise cette salade de «travaillisme». C'est à la fois une méthode de sauvegarde pour partis singulièrement plus vieux que le syndicalisme et en complète déconfiture, mais c'est également un tremplin pour des personnages dont la seule singularité est d'avoir seulement de «jeune» des dents particulièrement pointues.

Le CCN de «Force Ouvrière» dont j'ai parlé plus haut s'est terminé sur une note de rénovation des statuts et de l'action. Je me fais un devoir d'apporter à cette œuvre-pie quelques idées qui a défaut d'être celles de la minorité sont partagées par de nombreux militants syndicalistes libertaires:

1- Réforme des structures financières de la Confédération de manière à empêcher les UD de dépendre de l'appareil confédéral.

2- Élection de la Commission exécutive par le Congrès. La Commission exécutive étant élue par le C.C.N., elle est, non pas le réflexe des courants qui traversent l'organisation, mais celui de l'appareil confédéral.

3- Démission de responsables faisant acte de candidature (et non pas après, et seulement si le candidat est élu).

4- Limitation à un des mandats confiés par l'organisation pour la représenter à l'extérieur, ce qui évitera que des responsables soient présidents ou membres de multiples Commissions, ce qui nuit à leur travail proprement syndical.

Et pendant que j'y suis. Je pense qu'il faudrait inclure et de façon permanente, deux revendications à celles présentées par les dirigeants à l'État et aux patrons:

1- Rétrécissement de l'éventail des salaires jusqu'à sa complète suppression.

2- Contrôle ouvrier de toutes les entreprises.

Je rappelle avant qu'on crie à la démagogie que cette revendication est contenue dans le plan de la C.G.T.-F.O. voté au dernier Congrès.

Ce qui constituait un plan valable pour s'opposer à l'intégration des syndicats dans l'État.

Maurice JOYEUX.
